Image not found or type unknown

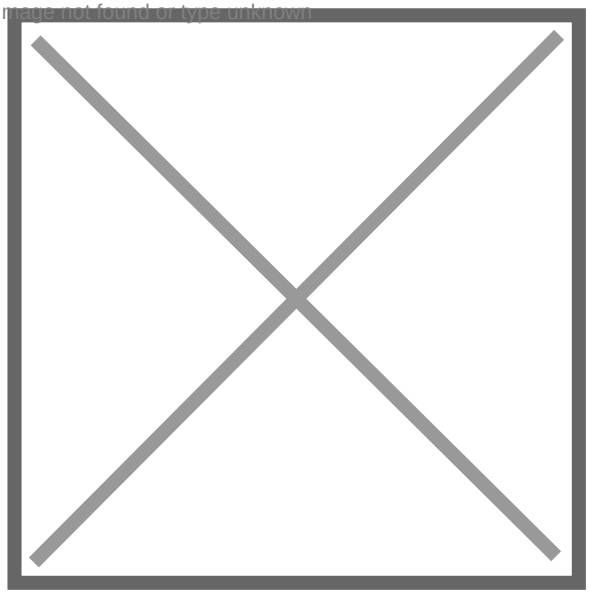

Stationnement génant dans une impasse publique

Par **coco27_old**, le **13/10/2007** à **12:43**

Bonjour,

J'habite dans une impasse publique qui n'autorise le passage que d'une seule voiture dans sa largeur .

La maison située au milieu de l'impasse a été vendue et depuis 3 mois des travaux sont en cours .

Le problème est que le propriétaire et les ouvriers laissent leurs véhicules quasiment toute la journée stationner devant la maison interdisant les personnes habitant dans le fond de l'impasse (4 maisons) de sortir ou de rentrer chez soi .

je suis déjà intervenue à plusieurs reprises pour leur demander de stationner en dehors de l'impasse (50 mètres à faire) mais je me heurte à un mur .

Quels sont mes recours ?

Merci

Par **Adam Kadamon**, le **20/10/2007** à **21:22**

Bonjour,

Faites constater les faits par la police municipale ou par les gendarmes. De plus un courrier au responsable de l'entreprise peut également amener à un accord.

Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés